

LES ENJEUX DE LA RECONNAISSANCE

Marcel Gauchet

in Shmuel Trigano , L'universel et la politique des identités

Editions de l'Éclat | Hors collection

2010

pages 13 à 24

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/l-universel-et-la-politique-des-identites---page-13.htm>

Pour citer cet article :

Gauchet Marcel, « Les enjeux de la reconnaissance », *in* Shmuel Trigano , L'universel et la politique des identités
Editions de l'Éclat « Hors collection », 2010 p. 13-24.

Distribution électronique Cairn.info pour Editions de l'Éclat.

© Editions de l'Éclat. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les enjeux de la reconnaissance

Marcel Gauchet

Je partirai d'une question formulée par les organisateurs de cette rencontre : « L'ambition d'universel est-elle vouée à disparaître à l'âge de la globalisation ? » On peut la préciser en dépliant la question implicitement contenue dans le titre de notre débat : la politique des identités s'oppose-t-elle à l'universel ? Question que l'on ne peut pas ne pas se poser dès lors que l'on constate, comme le fait l'argument destiné à encadrer notre discussion, que « l'affirmation des identités individuelles et collectives l'emporte désormais sur l'exigence d'universel ».

À ces questions qui n'en font qu'une, la réponse est non, m'efforcerai-je de soutenir, en dépit des apparences contraires. L'ambition d'universel n'est nullement en train de s'effacer, la politique des identités ne la contredit pas, l'explosion des affirmations identitaires ne constitue pas un démenti à la quête de l'universel. C'est l'inverse.

Simplement, l'exigence d'universel a muté. Elle ne s'exprime plus de la même façon, elle se manifeste sous un nouveau visage. Elle passe précisément par ces identités qui semblent en prendre le contre-pied. Mais elles ne prennent le contre-pied, en réalité que d'un régime d'expression de l'universel antérieur. Je suis fermement convaincu qu'on peut

être encore universaliste, et même qu'on a plus de raisons que jamais de l'être. Simplement, on ne peut plus l'être de la même manière. C'est ce renversement de perspective que je voudrais essayer de cerner et de comprendre.

L'impact de la mondialisation

Le paramètre-clé est ici, en effet, la globalisation, qu'il vaudrait mieux nommer, pour le coup, « mondialisation ». Mais je n'ai pas le temps ici d'entrer dans ce débat terminologique, non plus que dans l'examen de la matière à laquelle ces termes s'appliquent. Je suis obligé de m'en tenir au constat : la globalisation ou la mondialisation ont radicalement changé la façon d'envisager la question de l'universel et de son articulation avec le particulier. La politique des identités, telle que nous l'avons vue se développer depuis les années 1980, est leur fille. C'est cette mutation du régime de l'universel entraîné par la mondialisation que nous avons à saisir, en commençant par isoler le registre dans lequel elle se manifeste.

La mondialisation, par un côté, en effet, représente un triomphe de l'universel. Il s'exerce dans un registre bien défini, celui du mode de pensée rationnel des sciences et des techniques élaboré en Occident depuis la révolution scientifique du XVII^e siècle. L'universalité de ce mode de pensée est aujourd'hui ratifiée par son adoption planétaire. Il constitue le vecteur opératoire de la globalisation industrielle et financière. Il est pour le moins étonnant de voir cet aspect des choses escamoté lorsqu'on parle des contestations de l'universel. Il y a au moins un universel qui s'est imposé sans discussion à la sur-

face du globe et qui y règne d'une manière toujours plus vigoureuse : celui de la pensée logique et mathématique organisant la démarche des sciences expérimentales et de ses multiples dérivés dans le domaine du calcul économique.

Ce qui est vrai, c'est que cet universel-là n'épuise pas le problème, que celui-ci comporte une autre face où la situation se présente très différemment. Autant l'universel scientifique s'est imposé par un côté, à la faveur de la globalisation, autant, de l'autre côté, il a reculé, dans le même contexte, sur le plan éthique et culturel. La globalisation s'est traduite par une explosion des particularités et des localités, des enracinements et des revendications identitaires. Et pas seulement au titre des résistances et des rejets à l'égard de l'occidentalisation arrivant du dehors, tout autant à l'intérieur des sociétés occidentales.

C'est que l'humanité vit sur deux plans, dans deux registres profondément différents, depuis l'expansion de la modernité scientifique, technique et industrielle. D'un côté, elle a été en mesure d'élaborer une langue artificielle, une langue au second degré, la langue mathématique, pour faire simple, qui se situe immédiatement dans l'universel, qui le concrétise de manière directe et qui s'impose comme telle à l'ensemble des esprits, quelles que soient leurs origines et leurs traditions.

Mais de l'autre côté, l'humanité n'en continue pas moins de vivre dans des communautés politiques particulières qui ont pour nom « nations » chez les modernes. Elle continue de s'exprimer dans des langues dites « naturelles », dont le caractère le plus saisissant est la multiplicité. L'humanité ne parle pas

le langage, mais des langues au pluriel. Comme le disait un grand linguiste, Jean Gagnepain, « les dauphins parlent le dauphin, les humains ne parlent pas l'humain ». L'humanité continue de s'inscrire dans des communautés d'expérience, de croyance et d'histoire que l'on appelle des « cultures », et dont l'essence est la diversité.

Or cette situation, loin d'être dépassée ou renversée par la globalisation, est au contraire exacerbée par elle. Le constat a été souvent fait, et il est permis de le regarder comme un acquis. Loin d'aller vers l'uniformisation, le nivellement, elle tend plutôt à accentuer cette multiplicité des références et des cultures.

Il est vrai qu'on pourrait interpréter cette réaffirmation des identités comme une résistance de surface à un processus de nivellement et d'uniformisation plus profond. Auquel cas, les revendications identitaires ne constitueraient qu'un épiphénomène transitoire, destiné à être débordé tôt ou tard par un mouvement massif d'arasement des différences culturelles au profit d'une culture mondiale dont il existerait déjà des amorces, au demeurant – le « globish » ou la *world music* par exemple.

Je ne le pense pas. La discussion détaillée demanderait du temps. Je ne puis y entrer, mais elle montrerait, je crois, que ce sont ces phénomènes de globalisation culturelle qui sont superficiels, alors que le mouvement profond est au maintien et au renforcement, au renouvellement, des différences et des particularismes, y compris par appropriation différentielle de ces références mondiales devenues obligatoires.

Est-ce à dire que nous aurions affaire à une

humanité clivée entre deux domaines d'expérience, l'un scientifico-technico-économique, où elle vit dans l'universel, matérialisé par le commerce et les échanges de tous ordres, et l'autre culturel et politique, où elle vit dans la particularité et la spécificité identitaires ? Je ne le pense pas davantage. La situation est beaucoup plus compliquée et subtile.

En fait, le triomphe de l'universel que l'on observe dans le domaine de la science et de l'économie a son équivalent dans le domaine éthique, juridique et politique, même s'il y est beaucoup moins net pour une raison de fond qui constitue tout notre problème. Il y a bien quelque chose comme un monothéisme mondial des valeurs qui s'est imposé et installé. Des principes comme ceux de la dignité humaine ou des droits de l'homme ont bien gagné une manière de reconnaissance tacitement universelle.

L'universel et le particulier

Mais ce qui masque cette victoire planétaire de l'universel, c'est un événement concomitant, qui va superficiellement en sens contraire, alors qu'il correspond au mode d'expression de cet universalisme dans le registre non de la pensée, mais de la coexistence organisée des êtres humains. Un universalisme qui passe par la particularité, qui s'appuie sur elle, qui s'enracine dans les identités.

Ce qui a changé brutalement, en même temps que l'universel des principes éthiques et politiques s'imposait, c'est la représentation des moyens de l'atteindre et des façons d'y tendre.

La mondialisation s'est traduite par un décentrement radical et général. Personne, dans le monde

mondialisé où nous sommes, ne peut se poser comme le détenteur de l'universel. Personne ne peut se donner pour son incarnation ou sa réalisation. Aucun pays, aucune culture, aucune tradition ne peut se prétendre la concrétisation aboutie de l'universel.

Il n'y a plus que des particularités à tous les niveaux. Mais des particularités qui tendent vers l'universel, qui sont *vouées* à tendre vers l'universel *à partir de leur singularité*, étant entendu qu'il n'y a dans l'ordre humain-social-culturel que des expressions, des incarnations ou des versions singulières de l'universel.

Nous avons affaire à des universalismes naïfs et ethnocentriques qui le plus souvent s'ignoraient les uns les autres, ou se combattaient, lorsque leurs prétentions devenaient rivales. Nous sommes passés – je parle en tendance, et telle me paraît être la tendance profonde de la mondialisation – dans un monde de particularismes obligés de s'avouer comme tels, mais obligés aussi, en même temps, de se reconnaître les uns les autres dans la mesure où ils avouent une commune référence à l'universel sur la base de leurs particularités. Ils sont contraints de se reconnaître dans leur diversité de modes d'accès et de modes de réalisation de cet universel dont ils ont la référence en commun.

C'est ici que se situe *l'enjeu de la reconnaissance*. Enjeu inséparable, on le sait bien, de la politique des identités et dont la signification véritable s'éclaire dans cette perspective.

La révolution de l'identité

Détaillons quelque peu les expressions de cette révolution de l'identité, qui est à concevoir, encore

une fois, comme une révolution du mode de manifestation de l'universel dans l'espace humain-social.

Le phénomène des identités se voit surtout à l'intérieur des nations, sous l'aspect d'identités minoritaires revendiquant la reconnaissance contre la compression ou le déni dont elles faisaient auparavant l'objet. C'est qu'en effet le décentrement mondial a disqualifié les prétentions des États qui se donnaient volontiers pour le lieu de l'intérêt général, si ce n'est de la norme universelle, au-dessus des particularités privées de tous ordres. D'où la libération des particularismes au dedans.

Mais en réalité, pour être moins manifeste, le phénomène a son équivalent exact au dehors, dans les rapports entre nations. Aucune n'est fondée à revendiquer une proximité ou un accès privilégié à l'universel. Il n'y a pas, par exemple – balayons devant notre porte –, de « patrie des droits de l'homme ». Il y a un pays qui se trouve avoir été historiquement l'un des berceaux de la formulation des droits de l'homme, et dont une bonne partie de l'histoire s'est ordonnée autour de la dispute sur la manière de réaliser cet idéal. Parcours dont il peut légitimement s'honorer, qui fait sa particularité dans ce qu'elle a d'intéressant, mais qui ne le fonde nullement à revendiquer aujourd'hui une *universalité* de son expérience politique comme il l'a fait longtemps. Il offre une version *singulière* de la façon de comprendre et d'incarner l'idéal des droits de l'homme, dont d'autres, plus récentes, n'ont pas moins droit de cité.

De la même façon, il n'y a pas de « pays de la liberté » ou de « pays de la démocratie » pour prendre d'autres référents universels. Il y a des pays qui

ont de l'avance dans ce processus, mais qui n'en sont que des incarnations particulières, des versions spécifiques qui ne peuvent se vouloir exemplaires. Il n'y a pas *une* mais *des* manières d'entendre la liberté et la démocratie.

Cette particularisation n'appelle pas moins la reconnaissance que les identités particulières à l'intérieur de chaque nation. Ce besoin de reconnaissance me paraît à la source de l'ascension de ce référent commun nommé « communauté internationale », un référent largement verbal, il est vrai, mais préfigurateur, dont l'importance inédite est significative. Les nations savent qu'elles vivent les unes dans le regard des autres. Dans l'ordre international aussi, il y a lieu de se faire reconnaître. Il faut qu'il y ait un distributeur, même virtuel, de cette reconnaissance. Voilà ce dont il faut éclairer l'enjeu.

Vrais et faux problèmes

Avant d'y venir, je voudrais dire au moins quelques mots des avantages de cette façon d'aborder le problème. Elle a l'intérêt de dédramatiser et de déminer une série de polémiques assez vaines à propos du communautarisme et du républicanisme. Il est visible que ces polémiques naissent d'une mauvaise appréciation du mouvement en cours.

Ce n'est pas que ce mouvement aille sans dérives ni périls. Il en comporte à foison. Naturellement que les affirmations identitaires donnent lieu à de pénibles dérives narcissiques et poussent à de dangereuses fermetures communautaires. Mais le problème est de discerner le bon grain de l'ivraie, de distinguer l'écume et la vague. Ces pathologies ne sont pas l'es-

sence du phénomène. Et c'est à partir d'une juste vision de sa nature qu'il est possible de combattre efficacement les caricatures qu'il suscite.

La demande de reconnaissance

L'examen de la demande de reconnaissance nous permettra justement de préciser ce point. Le fait est bien connu, mais sa signification n'est peut-être pas suffisamment interrogée : la demande de reconnaissance est inhérente aux affirmations identitaires. Ce n'est pas une affirmation pour soi, autrement dit, mais fondamentalement pour les autres, dans l'espace public.

Quelque chose d'essentiel se joue dans cette demande. Si les affirmations identitaires étaient de purs particularismes de repli, elles ne réclameraient pas de reconnaissance, elles se borneraient à défendre leur territoire. Cet écart est ce qui les différencie du particularisme sectaire. C'est précisément un certain rapport à l'universel qui est au cœur de la demande de reconnaissance, me semble-t-il possible de montrer.

Repartons de ce qui me paraît être la donnée de base de la révolution des identités : la désincarnation de l'universel, si je puis dire, telle que nul ne peut s'en vouloir le propriétaire exclusif ou s'en donner pour le représentant privilégié. Elle implique qu'il n'y a que des points de vue particuliers sur l'universel. Il est plus que jamais l'horizon vers lequel il faut tendre, mais il n'est possible de le viser qu'à partir d'un support singulier (personnel ou collectif), comme il n'est possible que d'en donner des versions ou des traductions elles-mêmes singulières –

parce qu'ancrées dans un lieu, dans une histoire, dans une culture.

Dans ces conditions, ce qu'il s'agit de faire reconnaître pour chacun de ces points de vue singuliers, c'est sa *participation* à l'universel, sa *contribution*, le fait de *compter* en quelque manière dans l'universel humain au titre de la manière d'être ou de penser que l'on incarne.

Cette demande est adressée à l'autorité publique qui représente l'ensemble de la collectivité à laquelle on appartient, et donc un degré de généralité plus haut, à défaut d'universalité – point crucial sur lequel je vais revenir. C'est pourquoi la révolution des identités a démarré, fort compréhensiblement, à partir des minorités qui étaient fondées à se sentir au moins marginalisées par les majorités, si ce n'est comprimées. Elle a été le fait de ceux qui estimaient que leur contribution ou leur signification à l'intérieur de l'expérience collective n'était pas reconnue à sa juste place. Mais il faut bien voir que ce phénomène de la révolution des identités concerne potentiellement l'ensemble des acteurs sociaux. Il est dans sa logique de toucher la totalité des composantes du collectif.

Il faut ajouter deux choses par rapport à cette problématique initiale pour avoir l'intelligence complète du développement du phénomène.

1. L'autorité publique ne représente pas que l'ensemble d'une collectivité particulière. Dans un monde mondialisé, elle représente l'interface de cette communauté particulière avec l'ensemble humain (la « communauté internationale » à laquelle je faisais allusion tout à l'heure). Il y a là un facteur décisif de relégitimation des États auquel on n'a pas

suffisamment prêté d'attention, en insistant trop, dans l'autre sens sur la relativisation de leur importance dans la mondialisation. Ils deviennent des instances médiatrices, des charnières avec le global, qui justifient d'autant plus fortement de leur adresser une demande de reconnaissance de sa propre contribution à l'universalité humaine.

2. Mais d'autre part – la mondialisation est éminemment dialectique – chaque communauté politique particulière, chaque nation, se trouve effectivement relativisée par son insertion dans un monde interconnecté et interdépendant, si grande soit-elle. Les petites le ressentent les premières et le plus fort, mais les grandes sont promises à y venir tôt ou tard. Les nations deviennent elles-mêmes des communautés identitaires au regard de l'ensemble planétaire. Elles sont amenées à se poser comme des identités particulières dont les autorités sont en charge de plaider la cause et de la faire reconnaître au regard de la communauté mondiale virtuelle. C'est d'ores et déjà fort palpable à l'échelle européenne.

C'est dire que personne n'échappe, à aucun niveau, au problème de la reconnaissance, à la requête de voir reconnues à la fois sa singularité et la contribution de cette singularité à l'universel.

Cette demande, dès lors, n'est pas simplement l'exercice d'une créance sur la collectivité et les autres composantes de la collectivité. C'est également un *devoir*. Demander la reconnaissance de sa singularité, c'est se mettre dans l'obligation de *s'exposer*, de *se faire comprendre*, de *se définir* dans ce qui est susceptible de compter pour les autres et au regard de l'universel. En quoi d'ailleurs la demande de reconnaissance

est d'ores et déjà un levier de transformation considérable des identités. Elles changent en se rendant publiques et en appelant la reconnaissance.

À cet égard, les enjeux de la reconnaissance sont d'un ordre comparable à ceux de la traduction. Les langues particulières sont ses systèmes fermés, mais elles sont traductibles, elles n'empêchent pas de se comprendre d'un système à l'autre.

L'enjeu de la reconnaissance, c'est l'interconnaissance. C'est la perméabilité des identités singulières les unes pour les autres, leur ouverture les unes sur les autres. Il faut y insister : l'obligation de les respecter et de leur prêter attention a pour répondant l'obligation de s'expliquer sur ce qu'on veut voir respecté, en se plaçant du point de vue de ceux qui n'en sont pas.

*

Comme quoi, contrairement à une image apocalyptique répandue, la dynamique profonde de l'univers des identités ne va pas vers un entre-soi généralisé, vers une pulvérisation du domaine humain en monades sans portes ni fenêtres. De telles tendances existent, inévitablement, mais elles ne sont pas le dernier mot d'un mouvement bien plus travaillé par l'exigence d'universalité qu'il n'en a l'air à un regard de surface. Sa vérité est de faire signe à la fois vers un décentrement général et vers un effort inédit d'existence les uns pour les autres. Son travail de remodelage ne fait que commencer.